

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		*) Modèle année		Bordereau-typo N°								
Véhicule pour transports mixtes		F O R D (D)		T a u n u s 12 M P 4 K O		1963		4 ' 2 2 8								
Caractéristiques "Taurus" s.capot + s.porte AR.-"12 M" de ch.côté dev.portes + s.porte AR.-"P4KO"		s.plaquette constr.à droite à l'intérieur de l'aile		Carburant essence		Nombre de cylindres		4								
Constructeur du châssis		FORD-Werke AG, Köln (D)-Importateur FORD Motor Co (Switzerland) Zurich														
N° du châssis frappé		à droite en haut à l'intérieur de l'aile + sur plaquette														
N° du moteur frappé		à gauche en haut sur carter vilebrequin au-dessus tube purgour d'air														
Type du moteur		P 4 - 1,2 litre - en V, carburateur inversé														
Position du mot. avant		Frein-moteur														
Cylindrée		1'183 cm ³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm										
Temps		4		Transmission tout synchron.		Treuil/Cabest.		Longueur		4'248						
Refroidissement eau		Nombre vil. avant		4		Crochet rem.		Largeur		1'594						
Entraînement avant		Vitesse en 1 ^{re}		35		Vole avant		1'245		Hauteur	1'465					
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir.		125		Vole arrière		1'245	Empattement	2'527				
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Diam. de braq.		10,65/10,75		Porte à faux arr.	999					
Frein à pied		hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues														
Frein à main		mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière														
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions int. en mm		
A vide		530		380		910		Dimension		5.90-13		5.90-13		Longueur		1'020/1'820
Charge utile		80		400		480		Charge pneu		395		395		Largeur		930/1'220
Total		610		780		1'390				4 Ply				Hauteur		830
Gar. de fabr.		650		830		1'390				Tubeless				Haut. ridelles		
Poids remorquable garanti		400		750 kg				Nombre de portes		2 + 1 AR		Porte à faux arr.		830		
Direction: position		à gauchou ou à droito				Marque du moteur		FORD (D)		C.V. frein		40 DIN 50SAE				
Alésage		80				Course		58,86		C.V. impôts		6,03				
Forme de la carrosserie		limousine														
Nombre de places: total		5		(avant 2 milieu		arr.		3)		Places debout						

Phares: marque	2/ HELLA E 1 4402	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV = comb. avec feux de position	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = comb. avec feux AR	(rouge)
Phare brouillard	2/	Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ comb. av. feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ comb. av. feux arrière	Rétroviseur	2/ intérieur centre haut+extér. gauche
Feu stop	2/ comb. av. feux arrière + clig.	Indicateur de vitesse	km/h
*) Eclairage N° de contrôle pr plaque normale + oblongue		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	6 Volts		
Mesure du bruit	78 bB à 4'500 t/min / Avertisseur = 95 dB		
Observations et exceptions			

*) Eclairage No de contrôle : Insuffisant. - Doit être amélioré. *Genügend, wenn senkrecht montiert*

1964 = A partir moteur 684.758

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, 25.4.63.

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		(*)	
Véhicule pour transports mixtes		F O R D (D)		T a u n u s 1,2 M P 4 KO		Modèle année 1963	
						Bordereau-type N° 4 ' 2 2 8	
Caractéristiques "Taunus" s.capot + s.porte AR.-"12 M" de ch.côté dev.portes + s.porte AR.-"P4KO"							
S.plaquette constr.à droite à l'intérieur de l'aile				Carburant essence		Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis FORD-Werke AG, Köln (D)-Importateur FORD Motor Co (Switzerland) Zurich							
N° du châssis frappé à droite en haut à l'intérieur de l'aile + sur plaquette							
N° du moteur frappé à gauche en haut sur carter vilebrequin au-dessus tube purgeur d'air							
Type du moteur P 4 - 1,2 litre - en V, carburateur inversé							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée 1'183 cm ³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission tout synchron. Treuil/Cabest.				Longueur 4'248	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 1'594	
Entraînement avant		Vitesse en 1 ^{re} 35		Voie avant 1'245		Hauteur 1'465	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 125		Voie arrière 1'245		Empattement 2'527	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq.10,65/10,75		Porte à faux arr. 999	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids		avant		arr.		total	
A vide		530		380		910	
Charge utile		80		400		480	
Total		610		780		1'390	
Gar. de fabr.		650		830		1'390	
						Pneumat. avant arr.	
						Dimension 5.90-13 5.90-13	
						Charge pneu 395 395	
						4 Ply	
						Tubeless	
Poids remorquable garanti		400 750		87 2-65		Nombre de portes 2 + 1 AR	
Direction: position		à gauche ou à droite		Marque du moteur FORD (D)		Porte à faux arr. 830	
Alésage		80		Course 58,86		C.V. frein 40 DIN 50SAE	
Forme de la carrosserie		limousine					
Nombre de places: total		5		(avant 2 milieu arr. 3)		C.V. impôts 6,03	
		Places debout					

Phares: marque	2/ HELLA E 1 4402	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV = comb. avec feux de position	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = comb. avec feux AR	(rouge)
Phare brouillard	2/	Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ comb. av. feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs	2/ comb. av. feux arrière	Rétroviseur	2/ intérieur centre haut+extér. gauche
Feu stop	2/ comb. av. feux arrière + clig.	Indicateur de vitesse	km/h
*) Eclairage N° de contrôle pr plaque normale + oblongue		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	6	Volts	
Mesure du bruit	78	bB à 4'500 t/min	/ Avertisseur = 95 dB
Observations et exceptions			

BT 1/63

*) Eclairage No de contrôle : Insuffisant. - Doit être amélioré. *Genügend, wenn senkrecht montiert*

BT
2/63

1364 = A partir moteur 684'758

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, 25.4.63.

La Commission d'expertise-type